

Communiqué de presse

Favoriser la formation et l'emploi des personnes handicapées

Signature d'une convention de coopération financière entre la Région et l'Agefiph pour 2009-2011.

Dès 2006, la Région et l'Agefiph* Rhône-Alpes ont souhaité unir leurs efforts et coopérer activement pour favoriser l'accès des personnes handicapées à la formation et à l'emploi.

Cette collaboration a porté ses fruits : **les entrées en formation des demandeurs d'emploi handicapés sur les dispositifs financés par la Région ont triplé en 3 ans !** Le nombre d'entrées est ainsi passé de 411 en 2006 à 1 188 fin 2008. Elles concernent aussi bien les actions d'orientation, de pré-qualification que les actions débouchant sur une certification.

Ces résultats ont été possibles grâce :

- ▶ à la **politique déterminée de la Région** qui a décidé de désigner les **personnes handicapées comme constituant un public prioritaire pour les actions de formation qu'elle finance** quels que soient leur âge et leur niveau de qualification ;
- ▶ à l'**effort financier conséquent de l'Agefiph** qui a versé à la Région une **subvention de 3 783 550 €** pour les exercices 2007-2008 ;
- ▶ à l'**action conjointe de la Région et de l'Agefiph** pour mieux faire prendre en compte, parmi les acteurs de la politique de l'emploi, la problématique spécifique des travailleurs handicapés.

Forts de ces résultats, **l'Agefiph et la Région ont décidé de renforcer leur coopération pour les années 2009-2011.**

Même si l'objectif essentiel reste la qualification des personnes handicapées, des besoins importants ont été repérés en amont. **Les actions d'orientation formation (AOF) mises en œuvre par la Région répondent à 4 besoins :**

- acquérir ou développer des **habilités sociales**
- acquérir ou consolider des **savoirs de base**
- découvrir des **métiers, le monde du travail, l'entreprise**
- aider à la **définition d'un projet professionnel.**

Afin d'augmenter le nombre de personnes handicapées sur le programme AOF, l'Agefiph a décidé, en plus des actions qu'elle développe, de cofinancer ce programme d'actions à hauteur de 6 940 000 € pour la période 2009-2011.

Par ailleurs, la **Région Rhône-Alpes** vient de reconduire son appel d'offres sur le programme **qualifiant** pour les années 2009-2011. L'Agefiph s'est associée à ce groupement de commandes au côté de la Région et du Pôle Emploi.

Le financement de ces places par l'Agefiph représente **un budget annuel de 1 814 200 €** (hors rémunération) pour un nombre d'heures estimé à 288 665, et permettra d'accueillir environ **500 travailleurs handicapés**.

68 % de ces moyens financiers sont dédiés aux domaines suivants :

- transport - logistique (24%) ;
- aide à la personne (18%),
- métiers du bâtiment (16%),
- métiers de la métallurgie (10%).

(*) L'Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH)

Contact presse :

AGEFIPH : Laurence GARNIER (04.74.94.64.11) ou par mail : l-garnier@agefiph.asso.fr

Région Rhône-Alpes : Angélique DEFRANCE : 06 70 03 43 00 – adefrance@rhonealpes.fr